

LES ORIGINES

DU DROIT FRANCO-CANADIEN

COMPRENANT: — I L'HISTOIRE DU DROIT FRANÇAIS DEPUIS L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE JUSQU'À L'ÈRE RÉVOLUTIONNAIRE INCLUSIVE-
MENT: II L'HISTOIRE DU DROIT CANADIEN DEPUIS LA
DÉCOUVERTE DU CANADA JUSQU'À LA CÉSSION (DOMI-
NATION FRANÇAISE) ET DEPUIS LE TRAITE DE
PARIS (1763) JUSQU'À LA CONFÉDÉRATION
INCLUSIVE (DOMINATION ANGLAISE)

PAR

RODOLPHE LEMIEUX, LL.D., C.R.

DÉPUTÉ AU PARLEMENT FÉDÉRAL, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL À MONTRÉAL

MONTRÉAL

C. THEORET, ÉDITEUR

LIBRAIRIE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

11 et 13, rue Saint-Jacques

1900